

États financiers
31 décembre 2021

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 28 mars 2022

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

États financiers au 31 décembre 2021

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 6 Tableaux des flux de trésorerie
- 6 Annexe du portefeuille
- 10 Notes annexes

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

États de la situation financière

| Aux | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Actif | | |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net* | 212 206 346 \$ | 125 015 271 \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 14 246 032 | 6 532 176 |
| Intérêts courus | 867 004 | 930 441 |
| Souscriptions à recevoir | 694 110 | 433 073 |
| Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme | 667 | 236 762 |
| Montant à recevoir des courtiers en placement | – | 315 |
| Dividendes à recevoir | 409 | 409 |
| Total de l'actif | 228 014 568 \$ | 133 148 447 \$ |
| Passif | | |
| Rachats à payer | 72 012 \$ | 60 872 \$ |
| Charges à payer | 163 239 | 109 291 |
| Total du passif | 235 251 \$ | 170 163 \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 227 779 317 \$ | 132 978 284 \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série | | |
| Série A | 10 557 316 \$ | 5 477 265 \$ |
| Série F | 206 279 523 | 127 501 019 |
| Série O | 10 942 478 | – |
| Total de l'actif net | 227 779 317 \$ | 132 978 284 \$ |
| Nombre de parts rachetables en circulation | | |
| Série A | 953 562 | 482 000 |
| Série F | 18 883 381 | 11 369 195 |
| Série O | 1 106 173 | – |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part | | |
| Série A | 11,07 \$ | 11,36 \$ |
| Série F | 10,92 | 11,21 |
| Série O | 9,89 | – |
| *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût | 210 675 566 \$ | 118 056 533 \$ |

États du résultat global

| Pour les exercices clos les | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|---------------------|----------------------|
| Produits | | |
| Intérêts aux fins de distribution | 4 582 524 \$ | 3 201 644 \$ |
| Revenu de dividendes | 4 911 | 1 637 |
| Autres revenus | 20 026 | 6 266 |
| Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements | | |
| Profit net réalisé sur les placements vendus | 4 906 139 | 1 263 150 |
| Profit net de change réalisé | 494 965 | 1 788 070 |
| Variation de la moins-value latente des devises | (706) | (210) |
| Variation de la (moins-value) plus-value latente des contrats à terme | (236 095) | 143 342 |
| Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements | (5 427 958) | 5 749 806 |
| Total du bénéfice d'exploitation | 4 343 806 \$ | 12 153 705 \$ |
| Charges | | |
| Frais de gestion | 1 429 720 \$ | 703 360 \$ |
| Frais d'administration du Fonds | 95 541 | 51 345 |
| Frais de dépôt | 14 746 | 30 936 |
| Frais de garde | 9 458 | 7 681 |
| Honoraires d'audit | 9 039 | 12 827 |
| Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts | 4 711 | 5 078 |
| Charge liée aux droits réglementaires | 3 924 | 1 510 |
| Frais liés au comité d'examen indépendant | 1 146 | 844 |
| Frais juridiques | 960 | 1 140 |
| Frais bancaires | 28 | 181 |
| Charges combinées liées à la TVH | (433) | 4 151 |
| Total des charges d'exploitation | 1 568 840 \$ | 819 053 \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 2 774 966 \$ | 11 334 652 \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série | | |
| Série A | 98 835 \$ | 332 558 \$ |
| Série F | 2 395 118 | 11 002 094 |
| Série O | 281 013 | – |
| Variation du total de l'actif net | 2 774 966 \$ | 11 334 652 \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part | | |
| Série A | 0,12 \$ | 1,37 \$ |
| Série F | 0,16 | 1,42 |
| Série O | 0,26 | – |

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

| Pour les exercices clos les | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------------|------------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début | 132 978 284 \$ | 61 351 684 \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 2 774 966 | 11 334 652 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| À partir du revenu de placement net | (3 120 236) \$ | (2 289 620) \$ |
| À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion | (13 733) | (6 144) |
| À partir des gains en capital nets | (5 140 638) | (2 376 522) |
| Total des distributions | (8 274 607) \$ | (4 672 286) \$ |
| Opérations sur les parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | | |
| Série A | 7 216 495 \$ | 4 602 767 \$ |
| Série F | 110 658 741 | 72 591 407 |
| Série O | 13 289 676 | – |
| Produit total | 131 164 912 \$ | 77 194 174 \$ |
| Coût des parts rachetées | | |
| Série A | (2 188 814) \$ | (781 388) \$ |
| Série F | (31 616 327) | (14 416 237) |
| Série O | (2 628 211) | – |
| Coût total | (36 433 352) \$ | (15 197 625) \$ |
| Distributions réinvesties | | |
| Série A | 297 478 \$ | 130 277 \$ |
| Série F | 4 859 811 | 2 837 408 |
| Série O | 411 825 | – |
| Total des réinvestissements | 5 569 114 \$ | 2 967 685 \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice | 94 801 033 \$ | 71 626 600 \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin | 227 779 317 \$ | 132 978 284 \$ |

Série A

| Pour les exercices clos les | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|----------------------|---------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début | 5 477 265 \$ | 1 364 960 \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 98 835 | 332 558 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| À partir du revenu de placement net | (99 284) \$ | (86 339) \$ |
| À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion | (3) | – |
| À partir des gains en capital nets | (244 656) | (85 570) |
| Total des distributions | (343 943) \$ | (171 909) \$ |
| Opérations sur les parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 7 216 495 \$ | 4 602 767 \$ |
| Coût des parts rachetées | (2 188 814) | (781 388) |
| Distributions réinvesties | 297 478 | 130 277 |
| Total des opérations sur les parts rachetables | 5 325 159 \$ | 3 951 656 \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice | 5 080 051 \$ | 4 112 305 \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin | 10 557 316 \$ | 5 477 265 \$ |

Série F

| Pour les exercices clos les | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début | 127 501 019 \$ | 59 986 724 \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 2 395 118 | 11 002 094 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| À partir du revenu de placement net | (2 834 444) \$ | (2 203 281) \$ |
| À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion | (13 730) | (6 144) |
| À partir des gains en capital nets | (4 670 665) | (2 290 952) |
| Total des distributions | (7 518 839) \$ | (4 500 377) \$ |
| Opérations sur les parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 110 658 741 \$ | 72 591 407 \$ |
| Coût des parts rachetées | (31 616 327) | (14 416 237) |
| Distributions réinvesties | 4 859 811 | 2 837 408 |
| Total des opérations sur les parts rachetables | 83 902 225 \$ | 61 012 578 \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice | 78 778 504 \$ | 67 514 295 \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin | 206 279 523 \$ | 127 501 019 \$ |

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série O

| Pour les exercices clos les | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|----------------------|---------------------|
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début | - \$ | - \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 281 013 | - |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables | | |
| À partir du revenu de placement net | (186 508) \$ | - \$ |
| À partir des gains en capital nets | (225 317) | - |
| Total des distributions | (411 825) \$ | - \$ |
| Opérations sur les parts rachetables | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 13 289 676 \$ | - \$ |
| Coût des parts rachetées | (2 628 211) | - |
| Distributions réinvesties | 411 825 | - |
| Total des opérations sur les parts rachetables | 11 073 290 \$ | - \$ |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice | 10 942 478 \$ | - \$ |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin | 10 942 478 \$ | - \$ |

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Tableaux des flux de trésorerie

| Pour les exercices clos les | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------------|------------------------|
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | | |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 2 774 966 \$ | 11 334 652 \$ |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants : | | |
| Perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 211 | 1 |
| Profit net réalisé à la vente de placements | (4 906 139) | (1 263 150) |
| Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements | 5 427 958 | (5 749 806) |
| Variation de la moins-value latente des devises | 706 | 210 |
| Achat de placements | (162 430 413) | (93 657 325) |
| Produit de la vente et de l'échéance de placements | 74 717 519 | 36 203 351 |
| Rachats à payer | 11 140 | (139 091) |
| Souscriptions à recevoir | (261 037) | (415 073) |
| Intérêts courus | 63 437 | (515 018) |
| Charges à payer | 53 948 | 61 709 |
| Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme | 236 095 | (143 342) |
| Montant à recevoir des courtiers en placement | 315 | (315) |
| Dividendes à recevoir | - | (409) |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation | (84 311 294) \$ | (54 283 606) \$ |
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement | | |
| Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties | (2 705 493) \$ | (1 704 601) \$ |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 131 164 912 | 77 194 174 |
| Montants payés au rachat de parts rachetables | (36 433 352) | (15 197 625) |
| Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement | 92 026 067 \$ | 60 291 948 \$ |
| Perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (917) \$ | (211) \$ |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice | 7 714 773 | 6 008 342 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début | 6 532 176 | 524 045 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin | 14 246 032 \$ | 6 532 176 \$ |
| Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation | | |
| Intérêts reçus | 4 645 961 \$ | 2 686 626 \$ |
| Dividendes reçus | 4 911 | 1 228 |
| Intérêts versés | 28 | 181 |

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2021

| Valeur nominale/nombre d'actions | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|--|----------------------|
| Titres à revenu fixe canadiens (50,0 %) | | |
| 538 000 | Air Canada, 4 % 1 ^{er} juillet 2025 (\$ US), 144A | 816 806 \$ |
| 9 092 000 | Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029 | 9 097 520 |
| 1 572 000 | BMO (cat. 1 supplémentaires), 4,30 %, 26 novembre 2025-2080 | 1 595 500 |
| 4 759 000 | BMO, obligations de sociétés à taux variable, 1 ^{er} février 2023 (CDOR à trois mois +19) | 4 763 124 |
| 8 695 000 | BMO, obligations à taux variable, 16 février 2022 (CORRA +15) | 8 697 448 |
| 2 159 000 | BNS (cat. 1 supplémentaires), 3,7 %, 27 juillet 2026-2081 | 2 159 000 |
| 4 738 000 | BNS, billets de dépôt, 1,83 %, 27 avril 2022 | 4 817 409 |
| 8 768 000 | BNS, obligations à taux variable, 4 août 2026 (CORRA +54) | 8 774 797 |
| 774 000 | Bombardier Inc., 7,35 %, 22 décembre 2026 | 560 014 |
| 968 000 | Bombardier Inc., 7,45 %, 1 ^{er} mai 2034 (\$ US), Reg. S | 1 176 704 |
| 44 000 | Bombardier Inc., 7,50 %, 15 mars 2025 (\$ US), 144A | 47 805 |
| 525 000 | Bombardier Inc., 7,875 %, 15 avril 2027 (\$ US), 144A | 515 683 |
| 200 000 | Banque CIBC, obligations à taux variable, 31 août 2085 (\$ US) (LIBOR semestriel +12,5) | 212 725 |
| 3 191 000 | Banque CIBC, obligations à taux variable, 15 juillet 2026 (CORRA +58) | 3 191 000 |
| 5 000 000 | Banque CIBC, obligations à taux variable, 10 juin 2024 (CDOR +23) | 5 000 000 |
| 3 245 000 | Banque CIBC, obligations à taux variable, 4 mars 2025 (CORRA 46) | 3 245 000 |
| 185 263 | ClearStream Energy Services Inc., 8 %, 23 mars 2026 | 181 372 |
| 267 000 | Cogeco Câble Inc., 4,175 %, 26 mai 2023 | 282 055 |
| 2 809 000 | Corus Entertainment Inc., 5 %, 31 mai 2028, Reg. S | 2 809 000 |
| 26 800 | Canadien Pacifique (amort.), 6,91 %, 1 ^{er} octobre 2024 | 31 289 |
| 311 000 | Compagnie Crédit Ford du Canada, 3,742 %, 8 mai 2023 | 295 293 |

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2021

| Valeur nominale/nombre d'actions | | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) | Valeur nominale/nombre d'actions | | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|---|-----------------|-------------------|--|--|--------------------|-----------------------|
| Titres à revenu fixe canadiens (50,0 %) | | | | | | | |
| <i>(suite)</i> | | | | | | | |
| 2 905 000 | Compagnie Crédit Ford du Canada, obligations à taux variable, 21 mars 2024 (CDOR trimestriel + 314) | 2 944 988 | 2 991 694 | 2 034 000 | Financière Sun Life inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 30 juin 2026-2081 | 2 024 040 | 2 000 951 |
| 1 198 000 | GE Capital Canada, 4,60 %, 26 janvier 2022 | 1 255 524 | 1 200 586 | 2 992 000 | Banque TD (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 octobre 2026-2081 | 2 992 000 | 2 905 229 |
| 21 000 | GE Capital Canada, obligations à taux variable, 15 février 2022 (CDOR trimestriel +35) | 20 983 | 21 006 | 2 500 000 | Banque TD, billets de dépôt, 1,994 %, 23 mars 2022 | 2 548 340 | 2 509 101 |
| 1 060 000 | GE Capital Canada, obligations à taux variable, 6 février 2023 (CDOR trimestriel +120) | 1 067 298 | 1 054 478 | 10 500 000 | TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 9 juin 2024 (CDOR trimestriel +29) | 10 506 969 | 10 511 285 |
| 4 544 000 | Great-West Lifeco Inc., 3,6 %, 31 décembre 2026-2081 | 4 534 900 | 4 468 345 | 1 471 000 | TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US) | 1 706 835 | 1 597 190 |
| 88 000 | Hertz Litigation, Hertz, 5,5 %, 15 octobre 2024 (\$ US) | – | 1 253 | 347 000 | Vidéotron Ltée, 5,75 %, 15 janvier 2026 | 360 274 | 355 084 |
| 141 000 | Hertz Litigation, Hertz, 6 %, 15 janvier 2028 (\$ US) | – | 11 601 | 579 000 | Vidéotron Ltée, billets de premier rang, 4,50 %, 15 janvier 2030 | 579 522 | 593 535 |
| 188 000 | La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, obligations à taux fixe et variable, 3,181 %, 22 novembre 2022-2027 | 196 547 | 191 372 | 314 000 | Vidéotron Ltée, billets de premier rang, 5,625 %, 15 juin 2025 | 327 570 | 337 556 |
| 2 546 000 | Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 4,1 %, 19 mars 2027-2082 | 2 546 000 | 2 524 816 | Total | | 113 655 434 | \$ 113 936 691 |
| 4 084 000 | Société Financière Manuvie, 3,375 %, 19 juin 2026-2081 | 4 084 700 | 3 964 941 | Titres à revenu fixe étrangers (22,6 %) | | | |
| 1 005 000 | Nav Canada, 0,555 %, 9 février 2024 | 1 005 000 | 986 354 | 957 000 | American Airlines Inc., 11,75 %, 15 juillet 2025 (\$ US), 144A | 1 294 884 | \$ 1 496 185 |
| 254 643 | Postmedia Network Inc., 8,25 %, 15 juillet 2023 | 247 907 | 249 550 | 128 000 | American Airlines Inc., 5,5 %, 20 avril 2026 (\$ US), 144A | 167 608 | 168 738 |
| 1 200 000 | Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 3,65 %, 24 novembre 2026-2081 | 1 192 250 | 1 163 296 | 613 000 | American Airlines Inc., 5,75 %, 20 avril 2029 (\$ US), 144A | 778 090 | 830 852 |
| 1 338 000 | Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 4 %, 24 février 2026-2081 | 1 347 955 | 1 366 550 | 5 139 000 | Apple Inc., 2,513 %, 19 août 2024 | 5 259 070 | 5 264 744 |
| 1 047 000 | Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 4,5 %, 24 novembre 2025-2080 | 1 051 795 | 1 097 963 | 2 083 000 | Avis Budget Car/Finance, 4,75 %, 1 ^{er} avril 2028 (\$ US), 144A | 2 640 642 | 2 699 964 |
| 11 030 000 | Banque Royale du Canada, obligations de sociétés à taux variable, 27 juin 2022 (CDOR à trois mois +14) | 11 058 597 | 11 043 470 | 334 000 | Avis Budget Car/Finance, 5,375 %, 1 ^{er} mars 2029 (\$ US), 144A | 434 958 | 446 583 |
| 675 000 | Banque Royale du Canada, billets de dépôt, 1,968 %, 2 mars 2022 | 686 911 | 676 782 | 249 000 | Avis Budget Car/Finance, 5,75 %, 15 juillet 2027, 144A, (\$ US) | 326 729 | 327 325 |
| 250 000 | Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 29 juin 2085 (\$ US) (LIMEAN trimestriel +25) | 268 395 | 275 902 | 131 000 | Avis, série 2019-3 A A, 2,36 %, 20 mars 2026 (\$ US) | 162 061 | 169 784 |
| 113 000 | SNC-Lavalin, 3,235 %, 2 mars 2023 | 109 590 | 114 098 | 1 684 000 | Boeing Co, 2,196 %, 4 février 2026 (\$ US) | 2 158 974 | 2 132 873 |
| 700 000 | SNC-Lavalin, 3,8 %, 19 août 2024 | 721 000 | 718 594 | 800 000 | Boeing Co, 2,25 %, 15 juin 2026 (\$ US) | 1 012 329 | 1 015 335 |
| | | | | 1 019 000 | Boeing Co, 3,1 %, 1 ^{er} mai 2026 (\$ US) | 1 384 683 | 1 345 385 |

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2021

| Valeur nominale/nombre d'actions | | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) | Valeur nominale/nombre d'actions | | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|---|-----------------|-------------------|---|---|-----------------|-------------------|
| Titres à revenu fixe étrangers (22,6 %) | | | | | | | |
| <i>(suite)</i> | | | | | | | |
| 415 000 | Continental Resources, 4,375 %, 15 janvier 2028 (\$ US) | 438 967 | 568 802 | 360 000 | Occidental Petroleum Corp., 6,375 %, 1 ^{er} septembre 2028 (\$ US) | 505 769 | 541 695 |
| 5 000 | Continental Resources, 4,5 %, 15 avril 2023 (\$ US) | 4 507 | 6 530 | 36 000 | Occidental Petroleum Corp., 6,45 %, 15 septembre 2036 (\$ US) | 42 834 | 58 192 |
| 503 000 | Delta Airlines Inc., 7 %, 1 ^{er} mai 2025 (\$ US) | 706 878 | 728 582 | 57 000 | Occidental Petroleum Corp., 6,6 %, 15 mars 2046 (\$ US) | 42 037 | 93 730 |
| 209 000 | Eurofima, 4,55 %, 30 mars 2027 | 237 959 | 237 421 | 1 117 000 | Occidental Petroleum Corp., 6,625 %, 1 ^{er} septembre 2030 (\$ US) | 1 481 329 | 1 752 107 |
| 2 788 000 | Ford Motor Credit Co LLC, obligations à taux variable, 15 février 2023 (\$ US) (LIBOR trimestriel +123,5) | 3 418 973 | 3 523 527 | 20 000 | Occidental Petroleum Corp., 7,15 %, 15 mai 2028 (\$ US) | 25 017 | 29 730 |
| 375 000 | Gannett Holdings LLC, 6,0 %, 1 ^{er} novembre 2026 (\$ US), 144A | 470 121 | 485 259 | 18 000 | Occidental Petroleum Corp., 7,2 %, 15 mars 2029 (\$ US) | 22 512 | 26 937 |
| 421 000 | GE Capital Corp., obligations à taux variable, 15 août 2036 (\$ US) (LIBOR trimestriel +48) | 378 376 | 462 748 | 107 000 | Occidental Petroleum Corp., 7,95 %, 15 juin 2039 (\$ US) | 138 115 | 178 976 |
| 2 126 000 | GE Capital Corp., obligations à taux variable, 5 mai 2026 (\$ US) (LIBOR trimestriel +38) | 2 579 124 | 2 646 148 | 1 112 000 | SES Global Americas Holding, 5,3 %, 25 mars 2044, 144A (\$ US) | 1 467 301 | 1 612 534 |
| 8 279 000 | Goldman Sachs, obligations à taux variable, 29 avril 2025 (CDOR +37) | 8 293 858 | 8 299 476 | 493 000 | Spirit Aerosystems Inc., 3,85 %, 15 juin 2026 (\$ US) | 651 067 | 638 750 |
| 787 000 | Hertz, 5,0 %, 144A, 1 ^{er} décembre 2029 (\$ US) | 989 210 | 998 853 | 44 000 | Spirit Aerosystems Inc., 3,95 %, 15 juin 2023 (\$ US) | 57 310 | 56 136 |
| 388 000 | Maxar Technologies Inc., 7,54 %, 31 décembre 2027 (\$ US) | 515 358 | 518 118 | 46 000 | Spirit Aerosystems Inc., 4,6 %, 15 juin 2028 (\$ US) | 52 162 | 58 462 |
| 755 000 | Maxar Technologies Inc., 9,75 %, 31 décembre 2023 (\$ US) | 984 568 | 1 030 733 | 281 000 | Spirit Aerosystems Inc., 5,5 %, 15 janvier 2025 (\$ US), 144A | 377 084 | 368 948 |
| 4 000 000 | Morgan Stanley, obligations à taux variable, 21 mars 2025, CDOR trimestriel +33 | 4 004 720 | 4 005 576 | 1 721 000 | Spirit Aerosystems Inc., 7,5 %, 15 avril 2025 (\$ US), 144A | 2 349 143 | 2 287 373 |
| 164 000 | Navient Corp, 5,625 %, 1 ^{er} août 2033 (\$ US) | 179 836 | 198 027 | 1 525 000 | TWDC Enterprises 18 Corp., 2,758 %, 7 octobre 2024 | 1 506 461 | 1 568 248 |
| 2 714 000 | Occidental Petroleum Corp., 0,0 %, 10 octobre 2036 (\$ US) | 1 725 784 | 1 955 077 | 424 000 | United Airlines Inc., 4,625 %, 15 avril 2029 (\$ US) | 530 796 | 554 597 |
| 26 000 | Occidental Petroleum Corp., 4,2 %, 15 mars 2048 (\$ US) | 17 525 | 32 965 | 49 911 781 \$ 51 592 367 \$ | | | |
| 103 000 | Occidental Petroleum Corp., 4,5 %, 15 juillet 2044 (\$ US) | 70 902 | 134 489 | Titres adossés à des créances hypothécaires (14,1 %) | | | |
| 23 000 | Occidental Petroleum Corp., 6,2 %, 15 mars 2040 (\$ US) | 26 150 | 35 853 | 1 794 925 | First National, TH LNH (97517998), 0,65 %, 1 ^{er} octobre 2027 | 1 790 024 \$ | 1 753 246 \$ |
| | | | | 5 494 462 | Home Trust, TH LNH (98004844), obligations à taux variable, 1 ^{er} novembre 2026 | 5 497 154 | 5 493 563 |

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2021

| Valeur nominale/nombre d'actions | | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) | Valeur nominale/nombre d'actions | | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) | |
|---|--|---|----------------------|---|---|------------------------|-----------------------|-------------------|
| Titres adossés à des créances hypothécaires (14,1 %) | | | | | | | | |
| <i>(suite)</i> | | | | | | | | |
| 3 116 415 | Merrill Lynch, TH LNH (97518515), 0,58 %, 1 ^{er} décembre 2025 | 3 103 202 | 3 033 889 | 168 047 | N.B. Highway (amort.), 6,47 %, 30 novembre 2027 | 200 673 | 192 056 | |
| 12 690 201 | Merrill Lynch, TH LNH, obligations à taux variable (98004601), 1 ^{er} juillet 2026 (CDOR mensuel -23) | 12 642 359 | 12 641 831 | 122 884 | Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031 | 136 545 | 135 030 | |
| 1 288 867 | RBC Dominion valeurs mobilières, TH LNH (97517581), 0,6 %, 1 ^{er} août 2025 | 1 286 986 | 1 259 062 | 1 332 000 | Toyota Credit Canada Inc., 2,31 %, 23 octobre 2024 | 1 332 168 | 1 354 547 | |
| 3 692 707 | Scotia Capital Inc., TH LNH (97518704), 0,55 %, 1 ^{er} juillet 2026 | 3 675 758 | 3 588 547 | 201 000 | WTH Car Rental ULC (AVIS), 3,279 %, 20 juillet 2023 | 201 000 | 205 850 | |
| 4 593 718 | Scotia Capital Inc., TH LNH (97518499), 0,6 %, 1 ^{er} décembre 2025 | 4 577 089 | 4 476 441 | Total | | 14 227 773 \$ | 14 270 020 \$ | |
| Total | | 32 572 572 \$ | 32 246 579 \$ | Actions canadiennes (0,1 %) | | | | |
| 46 | | ClearStream Energy Services Inc., actions privilégiées, série 1 | 44 530 \$ | 29 380 \$ | 12 591 | Bird Construction Inc. | 251 476 \$ | 123 644 \$ |
| 12 | | ClearStream Energy Services Inc., actions privilégiées, série 2 (droit de vote restreint) | 12 000 | 7 665 | Total | | 251 476 \$ | 123 644 \$ |
| Total | | 56 530 \$ | 37 045 \$ | Total du portefeuille (93,1 %) | | | | |
| Placements privés (6,3 %) | | | | | | | | |
| 299 867 | Bankers Hall LP (amort.), 4,377 %, 20 novembre 2023 | 313 545 \$ | 305 804 \$ | Trésorerie et équivalents de trésorerie (6,3 %) | | \$ | 14 246 032 \$ | |
| 2 292 000 | Honda Canada Finance Inc, obligations à taux variable, 26 février 2024 (CDOR trimestriel +9) | 2 291 948 | 2 291 084 | Autres actifs moins les passifs (0,6 %) | | | 1 326 939 | |
| 5 454 000 | Honda Canada Finance Inc, obligations à taux variable, 27 septembre 2024 (CDOR trimestriel +20) | 5 454 000 | 5 462 559 | Actif net | | \$ | 227 779 317 \$ | |
| 3 010 000 | Honda Canada Finance Inc, obligations à taux variable, 19 septembre 2022 (CDOR trimestriel +32) | 3 011 700 | 3 014 589 | | | | | |
| 94 452 | Inpower BC GP (amort.), 4,471 %, 31 mars 2033 | 100 358 | 103 090 | | | | | |
| 203 000 | Kruger Packaging Holdings L.P., 6 %, 1 ^{er} juin 2026 | 203 136 | 214 341 | | | | | |
| 808 000 | Kruger Products L.P., 5,375 %, 9 avril 2029 | 808 000 | 822 140 | | | | | |
| 162 000 | Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd, 4,94 %, 30 juin 2023 | 174 700 | 168 930 | | | | | |

Contrats de change

| Contrepartie | Date de règlement | Achat | Valeur nominale | Vente | Valeur nominale | Taux à terme | Taux en vigueur | Plus-value (moins-value) latente |
|--|-------------------|-------|-----------------|-------|-----------------|--------------|-----------------|----------------------------------|
| Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹ | 10 mars 2022 | \$ CA | 37 989 209 \$ | \$ US | 30 038 000 \$ | 0,791 | 0,791 | 667 \$ |

Notes

1. La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 3037, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 30 décembre 2016, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 30 décembre 2016, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir un revenu et un certain niveau de gains en capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés n'importe où dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2021.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 21 mars 2022.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est

d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants

eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2021 et 2020, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés

relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2021, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2020 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2020 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 31 décembre 2021, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence significative ou importante sur le Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

| Pour les exercices clos les | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Parts en circulation, au début | 482 000 | 129 636 |
| Émission de parts rachetables | 638 657 | 410 311 |
| Rachat de parts rachetables | (193 883) | (69 602) |
| Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements | 26 788 | 11 655 |
| Parts en circulation, à la fin | 953 562 | 482 000 |

Série F

| Pour les exercices clos les | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|-------------------|-------------------|
| Parts en circulation, au début | 11 369 195 | 5 805 429 |
| Émission de parts rachetables | 9 907 212 | 6 661 618 |
| Rachat de parts rachetables | (2 836 098) | (1 356 903) |
| Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements | 443 072 | 259 051 |
| Parts en circulation, à la fin | 18 883 381 | 11 369 195 |

Série O

| Pour les exercices clos les | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Parts en circulation, au début | – | – |
| Émission de parts rachetables | 1 327 755 | – |
| Rachat de parts rachetables | (263 000) | – |
| Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements | 41 418 | – |
| Parts en circulation, à la fin | 1 106 173 | – |

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2021, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,3 % dans le Fonds (31 décembre 2020 – 1,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,20 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,70 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le gestionnaire a versé 610 243 \$ (31 décembre 2020 – 304 886 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2021, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 63 974 \$ (31 décembre 2020 – 38 000 \$).

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2021 et 2020.

| Au 31 décembre 2021 | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|----------------------------|-------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|
| Placements | | | | |
| Titres de capitaux propres | 123 644 \$ | – \$ | 37 045 \$ | 160 689 \$ |
| Titres à revenu fixe | – | 212 045 657 | – | 212 045 657 |
| Total | 123 644 \$ | 212 045 657 \$ | 37 045 \$ | 212 206 346 \$ |
| Au 31 décembre 2020 | | | | |
| Placements | | | | |
| Titres de capitaux propres | 100 728 \$ | – \$ | 40 600 \$ | 141 328 \$ |
| Titres à revenu fixe | 272 184 | 124 601 759 | – | 124 873 943 |
| Total | 372 912 \$ | 124 601 759 \$ | 40 600 \$ | 125 015 271 \$ |

| Aux | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3 | | |
| Solde, au début | 40 600 \$ | 74 857 \$ |
| Achats | – | – |
| Ventes | – | – |
| Transferts entrants | – | – |
| Transferts sortants | – | – |
| Profits et pertes réalisés | – | (17 273) |
| Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements | (3 555) | (16 984) |
| Solde à la fin | 37 045 \$ | 40 600 \$ |

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

ClearStream Energy Services Inc., actions privilégiées, série 1

Prix : 638,70 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : prix des obligations garanties de premier rang de Clearstream (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 % ou de 191,61 \$ du prix du titre.

ClearStream Energy Services Inc., actions privilégiées, série 2 (droit de vote restreint)

Prix : 638,70 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : prix des obligations garanties de premier rang de Clearstream (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 % ou de 191,61 \$ du prix du titre.

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

| En pourcentage de l'actif net | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Exposition au risque de crédit | | |
| AAA | 21,3 % | 10,5 % |
| AA | 9,7 | 13,7 |
| A | 23,8 | 12,3 |
| BBB | 18,9 | 37,6 |
| BB | 12,6 | 11,9 |
| B | 4,5 | 5,5 |
| CCC | 1,8 | 1,9 |
| Sans notation | 0,5 | 0,6 |

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2021 et 2020.

| Au 31 décembre 2021 | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 mois à 1 an |
|--|-----------------|---------------|------------------|
| Exposition au risque de liquidité | | | |
| Rachats à payer | 72 012 \$ | – \$ | – \$ |
| Charges à payer | – | 163 239 | – |
| Au 31 décembre 2020 | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 mois à 1 an |
| Exposition au risque de liquidité | | | |
| Rachats à payer | 60 872 \$ | – \$ | – \$ |
| Charges à payer | – | 109 291 | – |

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

| | Moins de 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans |
|---|---------------|-----------------|---------------|
| Exposition au risque de taux d'intérêt | | | |
| 31 décembre 2021 | 43 315 740 \$ | 140 543 563 \$ | 39 582 808 \$ |
| 31 décembre 2020 | 402 733 | 58 298 757 | 66 172 453 |

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2021, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 4 418 919 \$ (31 décembre 2020 – 7 603 3101\$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Exposition au risque de change | | |
| Dollar américain | 16,6 % | 27,0 % |

Au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à la devise susmentionnée, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,2 % (31 décembre 2020 – 0,3 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2021, environ 0,1 % (31 décembre 2020 – 0,1 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2021, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 8 034 \$ (31 décembre 2020 – 7 066 \$).

Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2021 et 2020

9. Abandon du TIOL

Certains des placements du Fonds, y compris ses placements dans des instruments dérivés, le cas échéant, ainsi que les titres de créance émis par le Fonds et les autres engagements contractuels du Fonds peuvent être liés à des taux d'intérêt de référence comme le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »). En 2017, l'organisme de réglementation qui supervise les entreprises de services financiers au Royaume-Uni a annoncé son intention d'abandonner progressivement l'utilisation du TIOL avant la fin de 2021. En mars 2021, l'administrateur du TIOL a annoncé la prolongation de la publication des TIOL en dollars américains les plus courants jusqu'à la fin de juin 2023.

Bien qu'on ne connaisse pas encore toutes les répercussions de l'abandon du TIOL, celui-ci pourrait notamment entraîner une volatilité et une illiquidité accrues des marchés visant les instruments qui utilisent actuellement le TIOL pour déterminer les taux d'intérêt, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement du Fonds. La direction se prépare activement à l'abandon du TIOL et à la transition vers un ou plusieurs autres taux de référence, notamment le Secured Overnight Financing Rate (le « SOFR ») et le Sterling Overnight Index Average (le « SONIA »). Afin de faciliter l'abandon du TIOL, la direction a établi un groupe de travail interfonctionnel sur l'abandon du TIOL qui a examiné tous les changements requis à l'égard des processus et des systèmes ainsi que toutes les incidences fiscales et comptables. Le groupe de travail a effectué un examen exhaustif de toutes les expositions du Fonds au TIOL, y compris les clauses de repli pour les taux d'intérêt contractuels, et a établi des règles de placement pour limiter l'ajout au portefeuille du Fonds de tout titre lié au TIOL venant à échéance après la date applicable d'abandon du TIOL.

En ce qui concerne la comptabilisation des placements du Fonds, y compris ses placements dans des instruments dérivés, le cas échéant, ainsi que les titres de créance émis par le Fonds et les autres engagements contractuels du Fonds pour lesquels des modifications doivent être apportées en lien avec la transition vers un autre taux de référence, la direction s'appuiera sur l'allègement prévu dans les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, dans le cadre de la phase 2 du projet de réforme des taux d'intérêt de référence de l'IASB. Les indications fournies dans ces modifications autorisent le Fonds à ne pas tenir compte des exigences comptables relatives aux normes IFRS en ce qui concerne certaines modifications de contrats découlant de l'abandon du TIOL, de sorte que, dans le cas des contrats considérés, le Fonds peut considérer le contrat modifié comme le prolongement du contrat initial.

L'abandon du TIOL en dollars américains à une semaine et à deux mois ainsi que d'autres TIOL libellés en monnaies autres que le dollar américain au 31 décembre 2021 n'a pas eu d'incidence importante sur le Fonds. La direction évalue encore l'incidence de l'abandon des TIOL restants prévu pour le 30 juin 2023, mais elle estime que l'incidence ne sera pas significative pour le Fonds. Au 31 décembre 2021, le Fonds détenait pour 8 453 751 \$ d'obligations à taux variable liées à des TIOL en dollars américains.



3080 Yonge Street, Suite 3037
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited